

Déclaration FSU

CTA du lundi 12 octobre 2020



Le comité technique de ce jour s'ouvre 6 semaines après une rentrée qui est tout sauf « normale ».

La situation sanitaire que nous traversons continue à ne pas être « normale ». Pourtant, depuis la rentrée, le protocole sanitaire s'allège au fur et à mesure de la dégradation continue de la situation épidémique. Alors que les mesures de précaution se durcissent un peu partout, on fait comme si les établissements scolaires étaient à l'abri du virus. Dans les établissements et services, les personnels se sentent souvent démunis et **nombreux sont ceux qui ne viennent au travail qu'avec angoisse**. Les masques promis sont distribués avec parcimonie et souvent avec retard, leur qualité fait débat. Alors qu'une transparence totale devrait être assurée lorsque des élèves ou des personnels sont contaminés ou risquent de l'être, l'information est trop souvent insuffisante et tardive ce qui alimente encore les inquiétudes et le soupçon. Nous voulons rappeler ici l'impérieuse obligation d'assurer la sécurité sanitaire de tous, élèves et personnels.

La rentrée n'est pas non plus « normale » d'un point de vue pédagogique. Nous accueillons depuis la rentrée des élèves qui ont tous été mis en difficulté par la période de confinement. Pour compenser les semaines d'apprentissage perdues, il aurait fallu **que l'École donne davantage de temps aux élèves et à leurs enseignants**. Donner du temps passe par un aménagement des programmes et des modalités d'examen : comment comprendre l'entêtement à les refuser ? Donner du temps, ce serait aussi **alléger de manière significative les effectifs dans les classes** afin que chaque élève dispose de davantage d'attention. Pourtant, loin de programmer les créations d'emplois nécessaires, le gouvernement fait le choix de supprimer 1 800 postes dans le second degré pour la prochaine rentrée ! Comment comprendre la politique d'un gouvernement qui, de 2018 à la prochaine rentrée, aura supprimé 7 490 postes dans le second degré alors que, dans le même temps, les effectifs y auront augmenté de près de 68 000 élèves ? Dans le premier degré, si des créations de postes sont prévues, elles ne permettront pas de répondre à toutes les priorités affichées : plafonnement à 24 élèves des classes de grande section, CP et CE1 ; dédoublements en grande section en éducation prioritaire ; maintien des classes en zones rurales, amélioration des décharges des directions d'écoles... Au quotidien, dans les écoles, collèges, lycées et services, les personnels voient une dégradation concrète de leurs conditions d'exercice du métier. Nombreux sont nos collègues qui vivent une réelle souffrance au travail. Au delà de la crise sanitaire que nous vivons, l'institution doit prendre la mesure de l'impact des décisions qu'elle prend et de son management sur les conditions de travail de ses personnels.

Depuis le mois de mars dernier, la crise sanitaire que nous traversons fait apparaître que **notre pays a besoin de plus d'École**. Pourtant, le plan de relance présenté début septembre par le gouvernement oublie d'investir significativement dans l'École publique. Un effort rapide et significatif pour le service public d'Éducation est nécessaire. **La FSU entend bien mobiliser les personnels**, dans l'unité la plus large, pour y parvenir.

Il y a cependant un élément qui est conforme aux précédentes rentrées : ce sont les **habituelles promesses de revalorisation jamais suivies d'effets**. Le ministre de l'Éducation Nationale promet aujourd'hui un « Grenelle des professeurs ». La FSU rappelle que la revalorisation doit concerner l'ensemble des personnels, enseignants comme non-enseignants, qui concourent tous à la réussite des élèves et à la bonne marche du service public. La revalorisation s'annonce maigre car les sommes inscrites au projet de loi de finances 2021 sont très insuffisantes. Quant au projet de programmation pluriannuelle, il reste très vague et semble très incertain à 18 mois de l'élection présidentielle. De plus, le ministre prétend lier l'hypothétique revalorisation de nos métiers à l'acceptation de nouvelles tâches et d'une redéfinition de nos métiers. C'est un marché de dupes que les personnels n'accepteront pas. La FSU rappelle son exigence d'un rattrapage salarial sans aucune contrepartie ni alourdissement de notre charge de travail. Il faut cependant noter la seule évolution notable à cette rentrée : il s'agit de la suppression de l'indemnité accordée aux personnels exerçant dans les lycées anciennement classés ZEP ou Eclair ! Cette baisse de salaire est inacceptable, la FSU demande le maintien du versement de l'indemnité pour les personnels concernés.

Pour terminer, la FSU souhaite exprimer sa complète solidarité avec les quatre enseignants de Melle, convoqués cette semaine en conseil de discipline pour leur participation à des rassemblements contre la réforme du Bac et la mise en œuvre des E3C. Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables. Nous exigeons **l'arrêt total de la répression anti-syndicale** et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales, à Melle comme ailleurs.